

DÉCLARATION DE MADAGASCAR : MAROC 10-11 DECEMBRE 2018
DURANT L'ADOPTION DU PACTE MONDIAL POUR DES MIGRATIONS SURES,
ORDONNÉES ET RÉGULIÈRES

Monsieur le Président de la Conférence,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements,
Mesdames et Messieurs les représentants respectifs des Etats,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous l'aviez probablement appris, Madagascar est actuellement focalisé dans la préparation du deuxième tour de l'élection présidentielle qui se déroulera dans maintenant une semaine. Malgré l'intensité des activités à ce sujet, le Gouvernement malgache, et notamment Son Excellence Monsieur Rivo Rakotovoao, Président de la République par intérim, a tenu à dépêcher une délégation à cette conférence dont il a mesuré l'importance.

Nous sommes ainsi porteurs de messages de chaleureuses salutations à tous les Etats participant à cet évènement. Nous leurs exprimons particulièrement les plus vives félicitations pour être parvenus ensemble à cette étape, cruciale et combien riche de symbole, de l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Et cela grâce à la bonne volonté de tous mais aussi et surtout grâce à la détermination de Son Excellence Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies et de ses collaborateurs.

Un chemin long et sinueux a été parcouru depuis les différentes phases de consultations et de négociations sur des sujets, pas toujours faciles d'approche, qui ont pu finalement aboutir au Pacte mondial sur les Migrations que nous venons d'adopter. Malgré quelques défections, car c'est cela aussi la démocratie, nous avons pu nous réunir ici pour témoigner de notre volonté d'avancer en matière de gouvernance de la migration, ce phénomène aujourd'hui à dimension planétaire qui ne peut plus être ignoré par quelque pays que ce soit.

Force est de souligner que nous sommes en train de vivre un moment historique qui, espérons-le ardemment, augurera d'une coopération multilatérale, seule et unique voie à même de nous conduire vers une gestion équilibrée du fait migratoire dans le monde d'aujourd'hui.

La migration, somme toute, reste un phénomène sujet à des perceptions souvent parcellaires, voire sommaires, parfois même superficielles, en tout cas appréhendées machinalement à partir de données statistiques. Nous ne voyons pas, ou nous ne voulons pas voir, les drames cachés ou les droits humains bafoués. C'est ainsi que, avant toutes choses, nous estimons que la connaissance du phénomène est capitale car elle suscitera la prise de conscience nécessaire.

Madagascar a d'abord et toujours été préoccupé par le sort de ses ressortissants à l'étranger et a dû se rendre à l'évidence que la question ne saurait trouver de réponse que par la coopération multilatérale. C'est fort de ces constats que le pays s'est résolument engagé dans l'intégralité du processus et a convenu de déployer les efforts requis pour participer aux diverses étapes de consultations et négociations à tous les niveaux : local, régional et international. La tâche a été ardue mais il fallait la commencer quelque part.

Outre son alignement sur la posture africaine, le Gouvernement de la République de Madagascar, prenant conscience des 23 objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, a relevé neuf objectifs sur lesquels il estime devoir s'investir prioritairement et à très court terme. Ceux-ci, au centre des défis à relever, concernent d'abord les thèmes comme la gestion des données à même de renforcer la connaissance du phénomène, la gestion intégrée des frontières, la lutte contre la traite des personnes, le traitement des facteurs négatifs favorisant l'émigration, la pleine intégration des migrants et le perfectionnement des compétences.

Aujourd'hui, le Gouvernement malgache est bien engagé dans l'initiation des dispositifs utiles à la mise en œuvre de ce Pacte mondial dans le contexte national.

L'élaboration de la politique nationale migratoire est actuellement inscrite dans l'agenda à court terme de Madagascar. De même, l'élaboration de la politique nationale sur les engagements de la diaspora est en cours. Il importe de noter à ce titre que toutes les parties prenantes, avec le concours des partenaires techniques et financiers, sont à pied d'œuvre pour l'aboutissement de ce processus.

En tout état de cause, Madagascar se réjouit déjà de la place accordée à la coopération internationale promis par le Pacte, notamment en ce qui concerne la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains ainsi que les mesures à prendre contre l'impact des changements climatiques et des catastrophes naturelles.

Ainsi que l'a souligné son Excellence Monsieur le Secrétaire Général : « le Pacte est un immense potentiel pour aider le monde à exploiter les avantages des migrations régulières tout en évitant les mouvements irréguliers qui mettent les gens en danger ». Madagascar en a pris la pleine mesure.

Mesdames et Messieurs, l'adoption de ce Pacte est le témoignage substantiel d'une solidarité se forgeant à l'échelle planétaire et qui s'est exprimée concrètement en ces lieux, à Marrakech, Terre des dieux ainsi qu'il a été rappelé. Encore un symbole très fort. Nous saisissons d'ailleurs cette occasion pour faire écho aux marques de reconnaissance déjà exprimées quant à la qualité de l'accueil qui nous a été réservé, bien connue de tous aujourd'hui lors des visites au Royaume du Maroc.

Je vous remercie.